

5.3 CIRCUIT INTER DEPARTEMENTAL JEUNES 37-41

22 mars à Touraine, 11 avril à la Gloriette, 30 mai à Cheverny, 20 juin à La Bosse, 27 septembre à Fleuray Amboise, finale le 10 octobre 2026 à Marcilly

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s après 2010, licencié(e)s dans une Association Sportive de la Ligue Centre-Val de Loire, titulaires d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental dont il dépend une fiche d'urgence médicale (un double étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 : né(e)s en 2016 et après
U12 : 11 et 12 ans né(e)s en 2014 et 2015

Benjamin(e)s : 13 et 14 ans né(e)s en 2012 et 2013
Minimes : 15 et 16 ans né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum
U12, benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum
U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum
U12 filles : 4 275 m maximum
Benjamines : 4 660 m maximum
Minimes filles : 5 035 m maximum
U12 garçons : 4 910 m maximum
Benjamins : 5 540 m maximum
Minimes garçons : 5 945 m maximum

Sur chaque tour, les joueurs marqueront des points en fonction de leur classement au sein de leur série (voir détail ci-dessus) selon le barème ci-dessous. Pour les séries mixtes (golf kid's et U10), le barème garçons sera appliqué.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

A l'issue des 5 tours du circuit, les premiers joueurs de chaque série sur chaque inter département, seront qualifiés à la finale régionale selon les quotas suivants :

SÉRIE	9 TROUS				18 TROUS							
	GOLF KID'S	U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.	
	MIXTE	MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12

A noter : si les conditions mentionnées dans le vademecum fédéral sont respectées, la série 18 trous du circuit du 31 mai, sera comptabilisée au Mérite National Jeunes.

ENGAGEMENTS

L'inscription se fera en ligne via la **plateforme ISP** (<https://www.isp-golf.fr/?club=9137>) au plus tard le mercredi précédent le tour.

Le droit de jeu sera de 12 € pour les joueurs sur 9 et 18 trous et comprendra un seau de balles. La gratuité sera appliquée pour les joueurs sur les ateliers.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'OBEC du Club Organisateur et 2 représentants du Comité Départemental organisateur du tour.

DÉPARTS ET RÉSULTATS

Les départs seront publiés, au plus tard 48h avant le tour sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr et celui du Comité Départemental d'Indre et Loire.

Les résultats des séries 9 et 18 trous seront publiés sur le site de la Ligue ainsi que ceux des ateliers lorsque le Comité Départemental organisateur du tour les aura transmis à la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique, d'un téléphone, d'un smartphone ou de tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir, entre les trous, sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs, si le Comité Territorial souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.